



MAIRIE DE PLANIOLES

LE BOURG

46100 PLANIOLES

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 27 octobre 2017

- Le Conseil Municipal décide d'accorder le taux de 100 % d'indemnité à Mme Armelle CAU, nouvelle trésorière municipale depuis le 01/03/2017.
- Le Conseil Municipal accepte la vente de la BENNE du tracteur à un particulier, pour un montant de 250 €
- Le Conseil Municipal accepte la libéralité reçue d'un montant de 200 €.
- Personnel communal : le poste d'adjoint technique de 10h/sem pour le service de la restauration scolaire sera supprimé au profit d'un poste de 12h/sem à compter du 1er janvier 2018.
- Travaux d'extension et de rénovation de la salle des fêtes : Un nouvel avenant n° 5 annule et remplace le précédent (même n°, montant final et entreprise) pour erreur matérielle.
- Révision des conditions et tarifs de la salle des fêtes (se référer au contrat en vigueur au 1er novembre 2017).
- Elagage par le Grand-Figeac : 840 € la journée ; voir pour Belcastel ou Roumégous.
- Lagune : Autorisation pour faire les travaux : début en mai ou juin 2018.
- Prévoir le nettoyage des fossés.
- Approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service d'Assainissement collectif de Planioles.
- Cérémonie du 11 novembre 2017 à 11 h sur la place devant le monument aux morts.

Vu pour être affiché le 08 novembre 2017 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Planioles, le 08 novembre 2017

Raymond AURIERES, Maire

